



## ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE - WEBINAIRE ET INFORMATIONS DE RENTREE

---

Mission académique Education au développement durable  
Inspection pédagogique  
Sophie Pons, IA-IPR  
Vincent Zaccardo, IEN ET-EG  
[ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr)  
4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex

---

*Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges*

---

### *Références :*

*Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 Pour une école de la confiance, publiée au JO du 28 juillet 2019 – article 9  
« Eduquer au développement durable de la maternelle au lycée »*

*Circulaire MENE1924799C « Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030 » publiée au BO du 29 août 2019*

*Circulaire MENE2025449C « Renforcement de l'éducation au développement durable – Agenda 2030 » publiée au BO du 24 septembre 2020*

*Circulaire de rentrée 2022 NOR : MENE2219299C du 29-6-2022*

---

La présente note a pour objet d'annoncer le webinaire académique de rentrée pour les référents EDD le 22 septembre 2022 de 16h à 17h et de donner quelques informations sur l'Education au Développement Durable pour cette année 2022-2023.

---

La circulaire de rentrée (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>) souligne le principe d'une école engagée pour l'environnement et le développement durable, indiquant des axes de travail : une réflexion sur les programmes pour développer l'EDD dans toutes les disciplines qui concernera le Conseil Supérieur des Programmes (afin d'aller plus loin que les programmes « verdis » publiés en juillet 2020), et des actions volontaristes dans les écoles et établissements scolaires pour aller davantage vers la sobriété écologique. Ceci passe par la pérennisation des projets EDD, la mise en place systématique d'un éco-délégué dans chaque classe de collège et lycée, et le principe de placer la transition écologique et énergétique au cœur du projet de chaque structure scolaire, la démarche E3D étant un cadre de travail permettant de le faire. Un guide national de la sobriété écologique est annoncé.

Quelques informations à l'échelle académique :

### **1) La mission académique Education au développement durable : contacts**

La mission est structurée autour d'une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants et inspecteurs, et qui s'appuie sur des missions départementales EDD. Quelques contacts :

Sophie Pons, IA-IPR, cheffe de la mission  
Vincent Zaccardo, IEN, chef adjoint  
Clarisse Mazin, chargée de mission académique  
Pour contacter la mission académique EDD : [ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr)  
Contact à privilégier pour les référents EDD d'établissement : [clarisse.mazin@ac-creteil.fr](mailto:clarisse.mazin@ac-creteil.fr)

Contacts dans les missions EDD départementales au sein des DSDEN :  
DSDEN 93 : [ce.93edd@ac-creteil.fr](mailto:ce.93edd@ac-creteil.fr) (Alain Amedro)  
DSDEN 94 : [Evelyne.Coggiola-Tamzali@ac-creteil.fr](mailto:Evelyne.Coggiola-Tamzali@ac-creteil.fr) (Evelyne Coggiola)  
DSDEN 77 : [EDD77@ac-creteil.fr](mailto:EDD77@ac-creteil.fr) (Céline Pruvost)

L'académie de Créteil est fortement mobilisée pour le développement durable et la transition écologique depuis dix ans. En témoigne la forte dynamique de labellisation E3D des écoles et des établissements, puisqu'en cette rentrée 2022 : 1226 structures scolaires et 40 territoires scolaires sont labellisés E3D dans notre académie. Ceci repose sur la forte mobilisation de tous, et en particulier des référents EDD d'établissements. Nous souhaitons ici vous remercier pour votre engagement.

Chiffres, ressources, appels à projets, exemples d'actions EDD... sont à retrouver toute l'année ici :  
<https://edd.ac-creteil.fr/>

La prochaine campagne de labellisation E3D débutera mi-janvier 2023. Une circulaire académique en précisera les modalités.

## **2) Webinaire de rentrée des référents EDD d'établissement : 22 septembre de 16h à 17h**

Les référents EDD d'établissement sont conviés à participer à un webinaire de rentrée le 22/09 de 16h à 17h sur le lien suivant :

<https://ac-creteil-dafor.webex.com>

*Numéro de la réunion : 2730 737 2369*

*Mot de passe : AAjymk2aD26 (22596522 à partir des systèmes vidéo)*

Les missions des éco-délégués y seront particulièrement abordées. Pour cette raison, sont aussi conviés les éco-délégués intéressés en cours de mandat, et les élèves qui souhaiteraient en savoir plus avant de se présenter à l'élection cette année.

Si le référent EDD de l'établissement a changé, nous vous remercions d'indiquer son nom et mail à Clarisse Mazin ([clarisse.mazin@ac-creteil.fr](mailto:clarisse.mazin@ac-creteil.fr)).

## **3) Les élections des éco-délégués :**

La circulaire académique unique présentant les modalités des élections des délégués de classe, éco-délégués de classe, CVC / CVL et représentants des parents a été publiée au bulletin académique du 9/09/2022 (à retrouver ici : <file:///C:/Users/spons6/Downloads/-lections-des-instances-repr-sentatives-19843-1.pdf>).

Elections des éco-délégués de classe : il est recommandé aux collèges et lycées d'organiser l'élection d'un éco-délégué dans chaque classe en même temps que l'élection des délégués de classe. Une information préalable des élèves sur les enjeux du développement durable et les missions possibles des éco-délégués permet de susciter la motivation et des candidatures.

Des ressources sont disponibles à ce sujet sur le site <https://edd.ac-creteil.fr/> (rubrique « Ecodélégués ») : conseils pour l'élection, activités possibles pour débiter l'accompagnement, témoignages d'éco-délégués... Le calendrier « une année en ODD » (<https://edd.ac-creteil.fr/Une-annee-en-EDUCATION-AU-DEVELOPPEMENT-DURABLE-avec-les-17-ODD>) peut permettre de se projeter sur des actions thématiques chaque mois.

Un parcours de formation spécifique sur l'accompagnement des éco-délégués est proposé cette année pour les personnels.

Election d'un binôme (fille/garçon) d'éco-délégués d'établissement : le binôme est élu au sein du CVC ou CVL.

#### **4) Les semaines européennes du développement durable (SEDD) du 18 septembre au 8 octobre 2022 :**

C'est l'occasion d'organiser des actions dans l'établissement pour sensibiliser les élèves, susciter l'engagement en vue des élections des éco-délégués, ou lancer une dynamique collective dans une démarche E3D. Quelques possibilités : restitution d'actions menées par les éco-délégués en 2021-2022, valorisation des projets EDD et/ou d'un label E3D récemment obtenu, interventions d'experts/partenaires, expositions, projections de films...

Un temps fort à l'échelle académique sera proposé le 7 octobre prochain **sur le thème de l'eau** aux référents EDD et aux élèves. Les référents EDD en seront prochainement informés.

Si vous souhaitez nous faire part d'une action que vous préparez pour la SEDD et que vous souhaitez valoriser, n'hésitez pas à contacter la mission académique EDD (Sophie Pons ou Clarisse Mazin).

#### **5) Les formations EDD proposées aux personnels en 2022-2023 :**

La brochure de l'Ecole académique de la formation continue rassemble désormais toute l'offre de formation sous la forme de parcours ( [https://www.ac-creteil.fr/sites/ac\\_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621\\_0.pdf](https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621_0.pdf) ).

Trois parcours de formation ciblés sur l'EDD et un parcours croisant EDD et EAC sont proposés (de la page 61 à la page 65). Chaque parcours contient des modules obligatoires et des modules optionnels à choisir ce qui permet de personnaliser le parcours.

Pour aider les personnels à repérer rapidement la structure des parcours EDD, voici des précisions et une affiche diffusable : <https://edd.ac-creteil.fr/Les-parcours-de-formation-EDD-formations-2022-2023>

Les inscriptions sont ouvertes dans GAIA jusqu'au 2/10.

Des FIL (formations d'initiative locale) pourront également être organisées en EDD/E3D sur demande des établissements à l'Ecole académique de la formation continue.

Sophie Pons, mission académique EDD

